

SD

PLAQUETTE D'INFORMATION

Sintes Dingamgoto

AVOCAT AUX BARREAUX DE PARIS ET DU TCHAD

*L'entrepreneur étranger qui choisit la France ne devrait
jamais avoir à arbitrer entre son ambition et sa sécurité
juridique.*

PARIS · 2026

L'entrepreneur étranger qui choisit la France ne devrait jamais avoir à arbitrer entre son ambition et sa sécurité juridique. Mon métier : faire en sorte qu'il n'ait pas à le faire.

Chers Clients, chers Confrères, chers Amis,

Mon parcours s'est construit sur deux rives. D'un côté la France, où j'ai été formé, où j'ai prêté serment et où j'exerce, à Paris. De l'autre l'Afrique, où je suis également inscrit au Barreau du Tchad, et où je connais les codes des décideurs économiques.

Cette double appartenance correspond à une réalité de mes clients : entrepreneurs étrangers — africains, asiatiques, américains, indiens — qui cherchent en France un cadre juridique fiable pour structurer leur projet, sans renoncer à leurs racines.

Mon ancrage français s'est forgé au contact des grands cabinets internationaux. Chez **Stephenson Harwood**, en contentieux des entreprises en difficulté et droit OHADA. Chez **Hogan Lovells**, en droit social — audit social, restructuration et cession d'entreprises. C'est l'exigence apprise dans ces maisons que j'applique aujourd'hui à mes propres dossiers, quelle qu'en soit la taille.

Dans ma pratique parallèle de Directeur du Pôle Conseil d'un cabinet tchadien établi, j'ai accompagné des entrepreneurs et investisseurs de tous horizons : multinationales américaines à la recherche d'opportunités d'implantation, fonds d'investissement, PME africaines en développement, dirigeants individuels portant leur propre projet.

Aujourd'hui, à Paris, je mets cette double expérience au service d'un objectif unique : **permettre aux entrepreneurs étrangers de s'établir en France avec la même sécurité juridique qu'ils trouveraient dans leur pays d'origine.**



PARIS · 2026

Sintès Dingamgoto

AVOCAT AUX BARREAUX DE PARIS ET DU TCHAD

Le Cabinet

Le Cabinet de Sintès Dingamgoto est établi au 79 rue d'Amsterdam, à Paris 8^e. Il accompagne les entrepreneurs étrangers, investisseurs, dirigeants de PME et porteurs de projet qui choisissent la France comme territoire d'implantation, en lien avec leurs activités françaises, européennes ou africaines.

Avocat inscrit aux Barreaux de Paris (Toque D 1086) et du Tchad, son fondateur a forgé sa pratique dans les grands cabinets internationaux — **Stephenson Harwood, Hogan Lovells** — avant de créer son cabinet. Il assure en parallèle des fonctions de conseil à N'Djaména, ce qui lui assure une lecture experte des dossiers transfrontaliers France–Afrique.

Le Cabinet conseille en français et en anglais.

5+

ANS DE PRATIQUE

Conseil aux entrepreneurs étrangers et dirigeants d'entreprise

2

BARREAUX

Paris (Toque D 1086) et Tchad — une lecture juridique des deux rives

FR / EN

CONSEIL BILINGUE

Sur les opérations transfrontalières et les contreparties internationales

Notre approche

Rigueur. Une exigence forgée au contact des grands cabinets internationaux, appliquée à chaque dossier, quelle que soit son ampleur.

Bilinguisme. Un conseil délivré en français et en anglais, pour les opérations transfrontalières où les contreparties sont étrangères.

Proximité. Une relation directe entre vous et l'avocat, sans intermédiaire. Réponse sous 24 heures ouvrées.

Confidentialité. Le strict respect du secret professionnel — pierre angulaire de la confiance entre l'avocat et son client.

Passeport Talent

Créateur d'entreprise

Vous êtes entrepreneur étranger. Vous voulez créer votre société en France et y résider légalement, jusqu'à quatre ans, renouvelables. Le **Passeport Talent créateur d'entreprise** est la voie principale. C'est aussi celle où s'accumulent les obstacles concrets : preuve d'investissement, business plan exigeant, dossier DRIEETS, formalités consulaires. Mon cabinet vous accompagne sur l'intégralité du parcours.

Préparation stratégique

Choix de la structure adaptée (SASU dans la majorité des cas), rédaction du business plan sur trois ans en français, projection financière, étude de marché, présentation cohérente avec le montant d'investissement.

Mobilisation des fonds sur compte CARPA

Le Code monétaire et financier autorise l'avocat à recevoir les 30 000 € d'investissement sur son compte professionnel CARPA. Vous versez le capital depuis votre compte étranger, sans attendre l'ouverture d'un compte bancaire français — pierre d'achoppement de neuf dossiers sur dix.

Constitution de la société

Rédaction des statuts, formalités au guichet unique de l'INPI, délivrance du Kbis, déclaration du Registre des Bénéficiaires Effectifs.

Dossier DRIEETS et consulat

Constitution du dossier complet, pilotage des échanges avec la DRIEETS, présentation au consulat de France de votre pays de résidence, gestion des demandes complémentaires.

Suivi post-obtention

Renouvellement du titre, regroupement familial (Passeport Talent — famille), titre de séjour pluriannuel.

PREMIER RENDEZ-VOUS

Consultation Passeport Talent dédiée — 30 minutes offertes

calendly.com/contact-sd-avocat/entrepreneur-etranger-passeport-talent

Création de société

pour entrepreneurs étrangers

Aucun texte n'interdit à un étranger de fonder une société française. Mais entre la SASU, la SAS, la SARL, et les obstacles bancaires propres aux non-résidents, le bon choix initial conditionne durablement la fiscalité, la responsabilité, et la capacité d'évolution du capital.

Mon accompagnement couvre l'ensemble de la procédure : choix de la structure, rédaction sur mesure des statuts, dépôt du capital sur compte CARPA, formalités au guichet unique de l'INPI, déclaration du RBE, mise en place des relations avec les organismes sociaux et fiscaux.

Pour les projets associant plusieurs fondateurs ou prévoyant l'entrée d'investisseurs, je rédige systématiquement le **pacte d'associés** — clauses de gouvernance, droits de sortie, anti-dilution, préemption.

Rédaction et sécurisation

de contrats

Le contrat est la matérialisation écrite de la confiance entre les parties. Mal rédigé, il devient la source du contentieux qu'il prétendait éviter. Mon cabinet rédige et sécurise les contrats stratégiques de votre activité — en droit français et en droit OHADA, selon le territoire d'exécution.

VIE SOCIÉTAIRE

Statuts (SASU, SAS, SARL)
Pacte d'associés
Cession de parts sociales
BSPCE

AFFAIRES COURANTES

Prestation de services
Sous-traitance
Partenariat commercial
Cahier des charges
CGV

IMMOBILIER COMMERCIAL

Bail commercial
Bail professionnel
Cession de droit au bail
Cession de fonds de commerce

SÉCURISATION DES RISQUES

Cautionnement
Crédit-bail mobilier
Protocole transactionnel
Mandat

Autres pratiques

Au-delà des trois piliers de mon activité, mon cabinet conseille également sur les domaines suivants. Ces interventions s'inscrivent généralement en accompagnement complémentaire d'un dossier de création ou de structuration d'entreprise.

Droit du travail — côté employeur

Audit social, rédaction de contrats de travail, règlement intérieur et charte informatique, accompagnement des procédures de licenciement, mise en place du CSE, contentieux prud'homal. Expérience consolidée en droit social chez Hogan Lovells.

J'accompagne également de manière ponctuelle des salariés cadres dans le cadre de départs négociés et, à défaut, devant le Conseil de prud'hommes.

Contentieux des affaires

Procédure civile et commerciale, défense des entreprises devant les juridictions françaises, recouvrement, baux commerciaux, référés.

Droit OHADA et affaires africaines

Rédaction et négociation d'actes en droit OHADA, accompagnement des opérations transfrontalières dans les 17 États OHADA, conseil aux investisseurs sur la zone CEMAC. Liens étroits avec mon cabinet associé à N'Djaména pour les dossiers à composante africaine.

Consultation écrite

Analyse juridique personnalisée, rendue sous 24 heures ouvrées, sur l'ensemble des domaines traités. *Honoraires forfaitaires : à partir de 300 € TTC.*



Sintes Dingamgoto

AVOCAT AUX BARREAUX DE PARIS ET DU TCHAD

CABINET

79 rue d'Amsterdam
75008 Paris
Toque D 1086 · SIREN 908 277 411

JOINDRE LE CABINET

+33 7 55 79 84 66
contact@sd-avocat.fr
www.sd-avocat.fr

CONSULTATION 30 MIN

Première consultation offerte aux entreprises
calendly.com/contact-sd-avocat/consultation

PASSEPORT TALENT

Consultation Passeport Talent dédiée
[calendly.com/contact-sd-avocat/
entrepreneur-etranger-passeport-talent](https://calendly.com/contact-sd-avocat/entrepreneur-etranger-passeport-talent)

CABINET ASSOCIÉ À N'DJAMÉNA

Cabinet Thomas Dingamgoto

www.thomasd-avocats.com

CONSEIL DÉLIVRÉ EN FRANÇAIS ET EN ANGLAIS